

# Politique de la ville – Appels à projets mobilisables

## Appels à projets – document de synthèse

Version 12 : Avril 2023



### Présentation générale :

- Ce document vous propose une liste non exhaustive d'appels à projets publics et privés.
- Ceux-ci ont été recensés car potentiellement mobilisables dans le champ de la politique de la ville.

### Utilité du document :

- Aider les porteurs de projets à identifier d'autres lignes de financements, notamment en mobilisant des fonds dans le cadre d'appels à projets.
- Accompagner la diversification des ressources financières des porteurs de projets.
- Faciliter la mise en œuvre de projets innovants.
- Ouvrir les porteurs de projets sur de nouveaux réseaux de partenariats, notamment avec le secteur privé.

### Cibles :

- Associations.
- Organismes à buts non lucratifs.
- Collectivités.

- Autres.

→ Les typologies de structures potentiellement finançables dans le cadre d'appels à projets sont très différentes en fonction des appels à projets. Les porteurs de projets sont invités à vérifier leur éligibilité avant de candidater.

### Diffusion du document :

- Le document est directement utilisable.
- Par ailleurs, le document a vocation à être partagé au maximum. Soit en envoi direct au plus proche de vos réseaux, soit en le relayant sur vos outils et supports de communication (sites internet ; padlet ; réseaux sociaux ; etc.).

### Informations et contact :

[loic.lecanu@calvados.gouv.fr](mailto:loic.lecanu@calvados.gouv.fr)

### Outils et ressources complémentaires :

- Admical, le portail du mécénat : <http://admical.org/>
- Fondation de France : <https://www.fondationdefrance.org/fr>
- Centre français des fondations : <https://www.centre-francais-fondations.org/>

## Conseils

- Pour être efficace, la participation à un appel à projets doit être le fruit d'une réflexion stratégique.
- La participation à un appel à projets peut être chronophage : il est ainsi fortement conseillé aux porteurs de projets de lire très attentivement les cahiers des charges des appels à projets afin de vérifier leur éligibilité – ainsi que leur capacité à satisfaire aux critères de recevabilité.
- Prendre contact direct avec l'organisme émetteur de l'appel à projets permettra de vérifier la bonne adéquation avec les orientations de l'organisme émetteur.

## REPERES

### Subventions versées aux associations...

Les associations peuvent obtenir des subventions: Somme d'argent versée par l'État ou une collectivité publique (conseil régional, conseil départemental, commune) destinée à aider une association ou une société à fonctionner. à condition d'en faire la demande. Ces subventions peuvent être accordées en numéraire: Paiement en argent, qui peut être sous forme d'espèces, de chèques, de virements, etc. ou en nature: Rémunéré autrement qu'avec de l'argent (en objets, en service ...), et sont octroyées dans un but d'intérêt général (exemple : accès à la culture). Si la subvention dépasse un certain montant, l'association bénéficiaire et l'organisme qui la subventionne doivent conclure une convention. L'association doit également, au-delà d'un certain seuil, tenir des comptes, que l'État pourra contrôler.

Vous trouverez ici toutes les informations relatives aux subventions associatives :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F3180>

Source : [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

#### Pour aller plus loin

-  Admical, plateforme du mécénat : <https://admical.org/>
-  <https://admical.org/contenu/les-chiffres-cles-et-tendances>
-  Associatheque : <https://www.associatheque.fr/fr/index.html>

# Appels à projets – document de synthèse

## Etat et Collectivités

| Nom de l'appel à projets | Structure porteuse | Axes de l'AAP en mots clés   | Structures éligibles | Calendrier             | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|--------------------------|--------------------|--|----------------------|------------------------|--|--|
| QUARTIER D ETE           | DDETS Calvados     | Politique de la ville<br>Proximité<br>Animation<br>Aller vers<br>Période estivale<br>Cohésion sociale<br>Education<br>Emploi | Associations         | Clôture le 15 mai 2023 | Informations et contacts :<br><a href="mailto:ddets-ville@calvados.gouv.fr">ddets-ville@calvados.gouv.fr</a> | <p>Le plan Quartiers d'été est reconduit pour 2023.</p> <p>Les demandes de subvention (ainsi que les bilans définitifs en cas de demande de renouvellement) sont à déposer <b>pour le 15 mai inclus</b> sur la plateforme Dauphin : <a href="https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101">https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101</a></p> <p>Nous vous invitons à prendre contact systématiquement, avant tout dépôt de dossier, avec les référents politique de la ville des collectivités concernées (contacts en annexe 1) afin de veiller à la complémentarité des projets. Les délégués du préfet et l'unité politique de la ville se tiennent également à votre disposition pour toute précision,</p> <p><b>Rappel</b> : à la fin de votre saisie sur Dauphin, vous devez informer la DDETS du dépôt de votre demande par un mail adressé à <a href="mailto:ddets-ville@calvados.gouv.fr">ddets-ville@calvados.gouv.fr</a><br/>En cas d'erreur de saisie, seuls les dossiers signalés à cette adresse seront pris en compte.</p> |

| Nom de l'appel à projets              | Structure porteuse               | Axes de l'AAP en mots clés  | Structures éligibles | Calendrier  | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|---------------------------------------|----------------------------------|---|----------------------|---|--|--|
| <b>Cité éducative – Ville de Caen</b> | <p>Ville de Caen</p> <p>Etat</p> | <p>Réussite scolaire</p> <p>Réussite éducative</p> <p>Education</p> <p>Parentalité</p> <p>Persévérance scolaire</p> <p>Innovation</p> | Associations         | <p>Appel à projets permanent</p> <p>Plusieurs sessions annuelles de jurys</p> | <p>Infos et contacts : <a href="https://www.citeseducatives.fr/cite/caen">https://www.citeseducatives.fr/cite/caen</a></p> <p>Contact direct cheffe de projet : <a href="mailto:m.meny@caen.fr">m.meny@caen.fr</a></p> | <p>La Cité éducative est un dispositif créé par l'Etat qui vise à intensifier les prises en charges éducatives des jeunes de 0-25 ans, de la naissance à l'insertion professionnelle, des 5 quartiers prioritaires (Calvaire Saint Pierre, Chemin Vert, Grâce de Dieu, Guérinière, Pierre Heuzé) de Caen.</p> <p>Le projet des cités éducatives participe de la Mobilisation nationale pour les habitants des quartiers. Il s'agit d'un programme gouvernemental, avec un pilotage et des moyens attribués par le ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse, et par le ministère chargé de la Ville. Il consiste à déployer, de manière coordonnée, des moyens humains et financiers publics supplémentaires dans des grands quartiers à faible mixité sociale.</p> <p>Les Cités éducatives s'ajoutent aux politiques publiques mises en œuvre par ailleurs dans les quartiers concernés (renouvellement urbain, solidarités et stratégie pauvreté, emploi-formation professionnelle, sécurité...).</p> |

| Nom de l'appel à projets   | Structure porteuse | Axes de l'AAP en mots clés   | Structures éligibles   | Calendrier  | Contact & Lien internet  | A savoir...   |
|--|--------------------|--|--|---|--|---|
| <p><b>Appel à projets ANCV - ANCT</b></p> <p><b>EXPLORE L'EUROPE</b></p> | <p>ANCV – ANCT</p> | <p>Mobilité</p> <p>Citoyenneté</p> <p>Citoyenneté européenne</p> <p>Jeunesse</p> <p>Mixité</p> | <p>Organismes à vocation socio-éducative, sociale, médico-sociale, socio-éducative ou d'animation, statut associatif, publics et parapublics.</p> <p>et s'adresse en priorité à ceux implantés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville.</p> | <p>Dépôt au « fil de l'eau »</p> <p>Plusieurs commissions</p> | <p>LE DÉPÔT DE VOS DEMANDES DOIT SE FAIRE EXCLUSIVEMENT SUR LE SITE EXTRANET DAUPHIN DE L'ANCT : <a href="https://usager-dauphin.cget.gouv.fr">https://usager-dauphin.cget.gouv.fr</a></p> <p>Préciser devant l'intitulé de votre action : "EXPLORE L'EUROPE" (EXPLORE L'EUROPE-Nom action)</p> <p>IL EST <u>INDISPENSABLE</u> DE CONFIRMER VOTRE DÉPÔT PAR UN MAIL ADRESSE A : <a href="mailto:ddets-ville@calvados.gouv.fr">ddets-ville@calvados.gouv.fr</a></p> | <p>Destiné à soutenir la mobilité et la citoyenneté européenne des jeunes <u>de 16 à 25 ans résidant dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville</u> et qui en sont exclus, il est ouvert aux organismes à vocation sociale, médico-sociale, socio-éducative ou d'animation, de statut associatif, publics et parapublics, et s'adresse en priorité à ceux implantés au sein des quartiers prioritaires de la politique de la ville.</p> <p>Il vise à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Encourager l'implication des jeunes résidents des QPV dans des projets à vocation socio-éducative</li> <li>• Favoriser la mixité filles-garçons dans la réalisation des projets</li> <li>• Aider à la mobilité : en favorisant le départ en vacances des jeunes n'étant jamais ou rarement partis, pour des séjours en France mais aussi en Union Européenne</li> </ul> <p><u>PRIORITES 2023 :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Equilibrer les objectifs en matière de parité en favorisant les projets mixtes</li> <li>• Privilégier les primo-partants et diversifier les structures porteuses</li> <li>• Réduire autant que possible l'empreinte carbone des moyens de transport</li> </ul> |

| Nom de l'appel à projets | Structure porteuse | Axes de l'AAP en mots clés   | Structures éligibles          | Calendrier             | Contact & Lien internet  | A savoir...   |
|--------------------------|--------------------|--|-------------------------------|------------------------|--|---|
| Colos Apprenantes        | SDJES 14           | Vacances<br>Colonies<br>Séjours<br>Education<br>Social<br>Culturel | Collectivités<br>Associations | Clôture le 15 mai 2023 | Infos :<br><a href="https://www.ac-normandie.fr/lancement-campagne-colos-apprenantes-2023-127655">https://www.ac-normandie.fr/lancement-campagne-colos-apprenantes-2023-127655</a><br><br>Contacts :<br><a href="mailto:sdjes14-acm-bafa@ac-normandie.fr">sdjes14-acm-bafa@ac-normandie.fr</a> | <p>Le dispositif « Colos apprenantes », qui s'inscrit dans le programme Vacances apprenantes porté par le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, est reconduit pour l'année 2023. Les Colos apprenantes poursuivent un triple objectif : <b>social, éducatif et culturel. Une aide forfaitaire de l'Etat peut être versée pour les mineurs dits éloignés du départ en vacances.</b></p> <p><b>Dans le cadre de ce dispositif, les collectivités territoriales continuent d'être un partenaire essentiel de la mise en œuvre de ce dispositif. Vous êtes ainsi incités à jouer pleinement le rôle de prescripteur : identification des mineurs éligibles ou non, accompagnement des mineurs jusqu'à leurs inscriptions dont elles avancent les frais pour se faire rembourser après les séjours. En 2023, plusieurs évolutions sont apportées au dispositif.</b> Vous trouverez en pièce jointe une présentation plus complète du dispositif ainsi que l'appel à candidature et le cahier des charges des colos apprenantes.</p> <p>Pour devenir partenaire du dispositif « Colos apprenantes » en 2023, vous êtes invités à renseigner le dossier de candidature ci-joint puis de le transmettre, <b>pour le 15 mai 2023 au plus tard</b>, à l'adresse email suivante : <a href="mailto:sdjes14-acm-bafa@ac-normandie.fr">sdjes14-acm-bafa@ac-normandie.fr</a><br/>En tant que collectivité, vous pouvez aussi <b>demande la labellisation des séjours que vous organisez dans le cadre de vos ACM s'ils respectent le cahier des charges des colos apprenantes.</b></p> |

| Nom de l'appel à projets   | Structure porteuse                  | Axes de l'AAP en mots clés  | Structures éligibles  | Calendrier  | Contact & Lien internet   | A savoir...   |
|--|-------------------------------------|---|---|---|---|---|
| <b>Fonds de participation des habitants et des petites associations (FPH-PA)</b> | Conseillers citoyens de Caen la Mer | Soutien proximité<br>Petites associations<br>Collectifs d'habitants<br>Contrat de ville<br>Politique de la ville<br>Caen la mer | Petites associations<br>Collectifs d'habitants résidants en QPV | Plusieurs sessions annuelles<br><br>Prendre contact avec l'association S3A pour plus de détails | <b>Informations et téléchargements :</b><br><a href="http://www.association-s3a.fr/fonds-de-participation-des-habitants-et-des-petites-associations-depot-des-dossiers/">http://www.association-s3a.fr/fonds-de-participation-des-habitants-et-des-petites-associations-depot-des-dossiers/</a> | <p>Le dispositif FPH/PA est relancé en ce début d'année. Vous êtes un groupe d'habitants du quartier ou une association sans salariés, vous avez envie de faire une action ensemble au profit des autres habitants ?</p> <p>Le FPH / PA permet notamment de vous aider à :<br/>Dynamiser un quartier ;<br/>Mobiliser les habitants ;<br/>Améliorer le vivre ensemble.</p> <p>Le FPH/PA apporte un accompagnement et un soutien financier à vos projets, afin que vos idées deviennent des actions.</p> <p>Les dossiers doivent être déposés avant le <b>6 novembre</b> auprès de S3A.</p> <p>Les conseillers citoyens, dans chacun des 7 quartiers « Politique de la ville » de Caen la Mer, sont les interlocuteurs de proximité. N'hésitez pas à orienter les porteurs d'initiatives vers eux pour échanges et réponses aux interrogations qu'ils pourraient se poser. A savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Chemin Vert : Jeff Soubien</li> <li>• Guérinière : Philippe Laumonier</li> <li>• Calvaire Saint Pierre : Isabelle Lavillonnière</li> <li>• Hérouville Saint Clair : Dominique Peryoitte</li> <li>• Colombelles : Patricia Marie</li> <li>• Pierre Heuzé : Alain Acher</li> <li>• Grâce de Dieu : Melvin Mc Nair</li> </ul> |

| Nom de l'appel à projets     | Structure porteuse                 | Axes de l'AAP en mots clés   | Structures éligibles                               | Calendrier               | Contact & Lien internet  | A savoir...   |
|------------------------------|------------------------------------|--|--|--------------------------|--|---|
| Bien bouger pour mieux vivre | Groupe VYV et la Caisse des Dépôts | Développement territorial<br>Santé<br>Entraide et solidarité<br>Sport<br>Senior<br>Insertion | Associations<br>Coopératives<br>Start-ups<br>Autre | Clôture le 28 avril 2023 | Informations : <a href="https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/assist-un-appel-projets-sur-la-prevention-en-sante">https://politiques-sociales.caissedesdepots.fr/assist-un-appel-projets-sur-la-prevention-en-sante</a> | <p>L'Association innovation, santé et territoires (Assist) lance un appel à projets portant sur la promotion et la prévention en santé, selon deux axes : "Bien bouger pour mieux vivre" et "Adapter ses habitudes pour bien vieillir".</p> <p>Assist est née d'un partenariat entre le Groupe VYV et la Caisse des Dépôts, acteurs majeurs de la santé et du développement territorial, en mars 2021, pour identifier, soutenir puis accélérer le déploiement de dispositifs innovants en faveur de l'accès à la santé dans les territoires.</p> <p>Cet appel à projets s'inscrit dans le développement de l'association et est doté de 550 000 euros.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le volet « Bien bouger pour mieux vivre » porte sur l'activité physique, fil conducteur d'une bonne santé tout au long de la vie ;</li> <li>- le volet « Adapter ses habitudes pour bien vieillir » porte sur les habitudes de vie et les comportements favorisant un vieillissement en bonne santé pour des personnes, ou des groupes de personnes, de plus de 60 ans.</li> </ul> |

| Nom de l'appel à projets                             | Structure porteuse | Axes de l'AAP en mots clés  | Structures éligibles | Calendrier             | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|--|--------------------|-----------------------------|----------------------|------------------------|--|--|
| Contrat local d'accompagnement à la scolarité - CLAS | CAF 14<br>DSDEN 14 | Scolarité<br>Accompagnement | Associations         | Clôture le 12 mai 2023 | <p>Infos :<br/><a href="http://www.parents-toujours.info">www.parents-toujours.info</a></p> <p>Contacts :<br/>Monsieur DELBAERE , chargé de mission - Education Nationale <a href="mailto:dscen14-politiqueville@ac-normandie.fr">dscen14-politiqueville@ac-normandie.fr</a></p> <p>Madame ALIX, conseillère technique territoriale - Caisse d'allocations familiales <a href="mailto:stephanie.alix@cafcaen.cnafmail.fr">stephanie.alix@cafcaen.cnafmail.fr</a></p> | <p>l'appel à projet Clas pour la campagne 2023-2024 dans le Calvados sera ouvert du <b>12 avril au 12 mai 2023 inclus</b>. Les dossiers seront à déposer sur la plateforme nationale dématérialisée ELAN : <a href="https://elan.caf.fr/aides">https://elan.caf.fr/aides</a></p> <p><u>Aucun dossier papier ne sera accepté</u> : la plateforme constitue la seule modalité pour déposer un dossier de demande de financement auprès de la Caisse d'allocations familiales et de la Mutualité sociale agricole Côtes Normandes.</p> <p>Les demandes devront respecter la note de cadrage CLAS 2023-2024, ainsi que le référentiel national de financement des CLAS.</p> <p>Vous pouvez retrouver l'appel à projet sur le site <a href="http://www.parents-toujours.info">www.parents-toujours.info</a>, rubriques actualité et appel à projet avec :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Le référentiel Clas applicable depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2020</li> <li>• Le guide de connexion USAGERS à la plateforme nationale ELAN,</li> <li>• Le guide de saisie pour compléter le dossier Clas en ligne</li> </ul> |

| Nom de l'appel à projets                                       | Structure porteuse  | Axes de l'AAP en mots clés   | Structures éligibles | Calendrier                                    | Contact & Lien internet   | A savoir...  |
|--|---|--|----------------------|---|---|--|
| <p><b>Expérimentation « Territoires zéro non recours »</b></p> | <p>Ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées</p> | <p>Accès aux droits sociaux<br/>Lutte contre le non-recours aux droits sociaux</p> | <p>Collectivités</p> | <p>Clôture des candidatures : 26 mai 2023</p> | <p>précisions et questions sur cet appel à projets sur la boîte de messagerie : <a href="mailto:DGCS-TZNR@social.gouv.fr">DGCS-TZNR@social.gouv.fr</a></p> <p>Les réponses aux questions posées par ce canal seront apportées au fil de l'eau à travers une « foire aux questions » publiée sur le site du ministère des solidarités, de l'autonomie et des personnes handicapées</p> | <p>L'appel à projets (AAP) vise à sélectionner une dizaine de territoires qui mettront en œuvre l'expérimentation « territoires zéro non recours » (TZNR) prévue à l'article 133 de la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, dite « loi 3DS ».</p> <p>L'ambition de cette expérimentation est de lutter contre le non-recours aux droits sociaux, qui se définit comme toute situation où une personne éligible à des aides et prestations, ainsi que, le cas échéant, aux services, n'en bénéficie pas.</p> <p>Les droits sociaux recouvrent à la fois les aides et prestations légales (minima sociaux, prime d'activité, prestations familiales, complémentaire santé solidaire, aides au logement, chèques énergie...) et les aides et prestations extralégales versées notamment par les collectivités territoriales ou les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) au titre de leur(s) compétence(s) d'insertion ou d'action sociale.</p> |

| Nom de l'appel à projets         | Structure porteuse | Axes de l'AAP en mots clés                                  | Structures éligibles | Calendrier             | Contact & Lien internet   | A savoir...   |
|----------------------------------|--------------------|---|----------------------|------------------------|---|---|
| Lutte contre les discriminations | DREETS Normandie   | Lutte contre discriminations<br><br>Origines<br><br>Adresse | <b>Associations</b>  | Clôture le 31 mai 2023 | Il est conseillé de prendre contact avec la DREETS afin d'obtenir toute les précisions utiles, en amont du dépôt de dossier.<br><br>Infos et contacts :<br><a href="mailto:Marc.khatchadourian@dreets.gov.uv.fr">Marc.khatchadourian@dreets.gov.uv.fr</a><br><br><a href="mailto:Sidi.ba@dreets.gov.fr">Sidi.ba@dreets.gov.fr</a> | <p>La Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Normandie lance l'appel à projets « Lutte contre les discriminations » 2023 dont l'objectif est d'accompagner et de soutenir des initiatives et des opérations originales de sensibilisation de tous les publics à la nécessité de lutter contre les discriminations liées à l'origine et à l'adresse.</p> <p>Les structures associatives qui souhaitent mener des actions de prévention et de lutte contre les discriminations en 2023 peuvent déposer une demande de subvention qui doit obligatoirement être saisie de façon dématérialisée sur le portail DAUPHIN de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) à l'adresse suivante :<br/> <a href="https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101">https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/subventions-de-la-politique-de-la-ville-101</a></p> <p>La date limite de dépôt des dossiers est fixée au 31 mai 2023 (aucune demande ne sera recevable au-delà de cette date).</p> <p>Pour tout renouvellement de demande de subvention, le bilan de l'action réalisée en 2022 devra obligatoirement être déposé sur l'espace Dauphin (la saisie est d'ores et déjà ouverte sur Dauphin)</p> <p>La DREETS devra simultanément à la saisie de demande de subvention sur Dauphin, être prévenue aux adresses mail suivantes :<br/> <a href="mailto:Marc.khatchadourian@dreets.gov.fr">Marc.khatchadourian@dreets.gov.fr</a><br/> <a href="mailto:Sidi.ba@dreets.gov.fr">Sidi.ba@dreets.gov.fr</a></p> |

# Appels à projets – document de synthèse

## Fondations

| Nom de l'appel à projets                                   | Structure porteuse                                  | Axes de l'AAP en mots clés    | Structures éligibles  | Calendrier  | Contact & Lien internet  | A savoir...   |
|--|---|-------------------------------|---|---|--|---|
| <b>FONDS INITIATIVES LOCALES CONTRE L'EXCLUSION (FILE)</b> | FONDS INITIATIVES LOCALES CONTRE L'EXCLUSION (FILE) | Migrants<br>Emploi<br>Habitat | Associations (les projets portés par les adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité) | La demande de subvention peut être formulée par un adhérent de la Fédération des acteurs de la solidarité à tout moment. Le comité de sélection des dossiers se réunira 3 à 4 fois dans l'année, généralement en avril, juin, septembre, selon les fonds disponibles. | Infos :<br><a href="https://www.federationsolidarite.org/2021/01/25/appel-a-projets-file-2022/">https://www.federationsolidarite.org/2021/01/25/appel-a-projets-file-2022/</a> | Le FONDS INITIATIVES LOCALES CONTRE L'EXCLUSION (FILE) soutient les projets portés par les adhérents de la Fédération des acteurs de la solidarité sur les thématiques "EMPLOI", "HABITAT" et «MIGRANTS». Il est financé par la FONDATION JM BRUNEAU, Fondation sous égide de la Fondation de France.<br>Axe 1 transversal : actions qui favorisent l'accès aux droits des personnes et qui contribuent à la réduction de la fracture numérique<br>Axe 2 transversal : actions éducatives et socioculturelles et les actions favorisant la participation des personnes accompagnées et des salariés en insertion<br>Axe 3 Emploi : passerelles avec le monde de l'entreprise<br>Axe 4 Emploi : actions de formation des publics<br>Axe 5 Habitat: montage de projets et l'aide au démarrage de nouvelles structures ou services d'accueil et d'hébergement<br>Axe 6 Habitat : actions favorisant l'accueil, l'accompagnement et l'accès ou le maintien au logement des personnes sans-abri ou sortant d'hébergement<br>Axe 7 Migrants : répondre aux besoins urgents dans l'accueil et l'accompagnement des étrangers |

| Nom de l'appel à projets  | Structure porteuse                                 | Axes de l'AAP en mots clés     | Structures éligibles   | Calendrier  | Contact & Lien internet   | A savoir...   |
|---------------------------|--|--------------------------------|------------------------|---|---|---|
| <b>Mon projet sportif</b> | <b>Intersport</b> en partenariat avec <b>Ulule</b> | Sport<br>Société<br>Solidarité | Associations sportives | <b>Thématique SPORT et SOCIETE</b><br><br><b>Jusqu'au 11 septembre 2023</b> : remplissez le formulaire de candidature pour déposer votre projet | Informations : <a href="https://www.monprojetsportif.fr/">https://www.monprojetsportif.fr/</a><br><br>Déposer un projet : <a href="https://fr.ulule.com/projects/create/?partner=intersport#/">https://fr.ulule.com/projects/create/?partner=intersport#/</a> | Depuis 2014, Intersport & Ulule se sont associés pour lancer le dispositif "Mon Projet Sportif", qui vise à accompagner les projets sportifs à impact dans leur démarche de financement. Avec aujourd'hui plus de 100 projets financés, le dispositif se poursuit pour vous aider à financer vos projets sportifs outdoor liés à l'handicap, l'environnement ou <b>à portée sociale et solidaire.</b> |

| Nom de l'appel à projets                                 | Structure porteuse            | Axes de l'AAP en mots clés   | Structures éligibles              | Calendrier                               | Contact & Lien internet   | A savoir...   |
|--|-------------------------------|--|-----------------------------------|--|---|---|
| <p><b>Développement du pouvoir d'agir des jeunes</b></p> | <p>Fondation Entreprendre</p> | <p>Pouvoir d'agir<br/>Entreprenariat<br/>Engagement<br/>Jeunesse<br/>Citoyenneté<br/>Education</p> | <p>Associations<br/>Individus</p> | <p>Prendre contact avec la fondation</p> | <p><b>Infos et contacts :</b><br/><a href="https://www.fondation-entreprendre.org/">https://www.fondation-entreprendre.org/</a></p> | <p>La Fondation Entreprendre lance un appel à projets "Développement du pouvoir d'agir des jeunes". Les projets soutenus viseront à développer les compétences entrepreneuriales des jeunes pour renforcer leur capacité à prendre en main leur avenir vers un futur professionnel désiré.</p> <p>Les projets cibleront des territoires où les jeunes rencontrent plus de difficultés et ont moins d'opportunités, notamment les ZRR (zones rurales), les QPV, les zones périurbaines, les territoires ultra-marins.</p> <p>Ils auront un ancrage territorial fort, connectés aux besoins spécifiques des jeunes du territoire et chercheront l'articulation avec les acteurs du territoire mobilisés pour la jeunesse.</p> <p>Ils cibleront prioritairement des jeunes femmes, les NEET, les jeunes en filières professionnelles et techniques, les jeunes en situation de handicap.</p> |

| Nom de l'appel à projets  | Structure porteuse     | Axes de l'AAP en mots clés  | Structures éligibles | Calendrier   | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|---|------------------------|---|----------------------|--|--|--|
| Habitat de personnes en situation de handicap et/ou de dépendance | Fondation Leroy Merlin | Habitat<br>Citoyenneté<br>Entraide et solidarité<br>Handicap<br>Santé | Associations         | Démarche continue / se référer au process de l'appel à projets | Infos :<br><a href="https://www.fondationleroymerlin.fr/">https://www.fondationleroymerlin.fr/</a> | <p>La Fondation Leroy Merlin a pour objet "l'amélioration de l'habitat de personnes en situation de handicap et/ou de dépendance".<br/><b>Vous êtes une association agissant pour des personnes en situation de handicap ou de dépendance. Les familles que vous accompagnez ont un projet d'adaptation de votre habitat.</b></p> <p>Pour réaliser les travaux, vous avez besoin de conseils, d'aides techniques, financières ...<br/>La première étape consiste à prendre contact avec un magasin Leroy Merlin du territoire pour présenter le projet. Les collaborateurs de Leroy Merlin France s'engagent volontairement, aider dans la réalisation de ces travaux. La Fondation Leroy Merlin n'a pas vocation à se substituer aux professionnels et organismes compétents, mais bien de venir en complément et en soutien.</p> <p><i>Il est donc important :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>De remettre à l'équipe accompagnatrice le <b>rapport d'ergothérapeute</b> dont les recommandations constituent la base incontournable des aménagements.</li> <li>De fournir ou de réaliser les <b>plans d'aménagement des lieux (avant/après)</b> ainsi que les <b>devis des travaux</b> envisagés.</li> <li>De fournir ou de réaliser le <b>plan de financement</b> envisagé en listant les aides sollicitées (obtenues ou refusées)</li> </ul> <p>La participation de la Fondation est plafonnée à 10 000 €.</p> |

| Nom de l'appel à projets | Structure porteuse  | Axes de l'AAP en mots clés   | Structures éligibles | Calendrier                | Contact & Lien internet   | A savoir...   |
|--------------------------|---------------------|--|----------------------|---------------------------|---|---|
| Sport pour tous          | Fondation Décathlon | Sport / loisirs<br>Education<br>Entraide<br>Solidarité<br>Investissement durable | Associations         | Appel à projets permanent | <b>Infos et contacts :</b><br><a href="https://www.fondationdecathlon.com/demarre-ton-projet/">https://www.fondationdecathlon.com/demarre-ton-projet/</a> | <p>La Fondation Decathlon à vocation à permettre aux coéquipiers qui le souhaitent, de s'impliquer localement dans un projet solidaire.<br/>Les projets doivent permettre de rendre durablement le plaisir et les bienfaits du sport accessibles au plus grand nombre, et notamment aux personnes en situation de fragilité.</p> <p><u>À travers le financement de dépenses d'investissement durable (rénovation d'un terrain de sport, aménagement d'une salle, matériel sportif, formations aux métiers du sport, ...), l'ambition de la Fondation est d'avoir un impact local, fort, réel et mesurable.</u></p> <p><b>Process :</b><br/> <b>Associations sportives, vous aidez des personnes en situation de fragilité, et vous souhaitez construire un projet avec la Fondation ?</b><br/> - Trouvez le Site le plus proche de votre association,<br/> - Entrez en contact avec un "Decathlonien" pour lui présenter votre projet,<br/> - Si le ou les "Decathloniens" souhaitent s'impliquer dans le projet, ils doivent contacter à leur tour la Fondation.</p> |

| Nom de l'appel à projets                           | Structure porteuse  | Axes de l'AAP en mots clés  | Structures éligibles | Calendrier            | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|--|---------------------|---|----------------------|-----------------------|--|--|
| <b>Viellir acteur et citoyen de son territoire</b> | Fondation de France | Participation<br>Participation citoyenne<br>Séniors<br><br>Encourager la participation et le droit au choix des personnes âgées | Associations         | Clôture le 3 mai 2023 | Infos :<br><a href="https://www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets/vieillir-acteur-et-citoyen-de-son-territoire">https://www.fondationdefrance.org/fr/appels-a-projets/vieillir-acteur-et-citoyen-de-son-territoire</a> | <b>Cet appel à projets vise à soutenir des initiatives qui favorisent la participation des personnes âgées vulnérables dans tous leurs lieux de vie, afin qu'elles restent citoyennes à part entière jusqu'à la fin de leur vie, ni surprotégées, ni infantilisées, ni instrumentalisées.</b><br><br>Il a pour objectif de soutenir tous les acteurs, (professionnels, bénévoles, proches aidants) qui s'engagent dans ce sens, à domicile comme en institution. |

| Nom de l'appel à projets          | Structure porteuse                             | Axes de l'AAP en mots clés | Structures éligibles | Calendrier                  | Contact & Lien internet   | A savoir...  |
|-----------------------------------|--|----------------------------|----------------------|-----------------------------|---|--|
| Organiser des ateliers numériques | Fondation AFNIC – Pour la solidarité numérique | Numérique<br>Apprentissage | Associations         | Clôture : 25 septembre 2023 | Infos : <a href="https://www.fondation-afnic.fr/fr/Financements/Atelier-Numerique.htm">https://www.fondation-afnic.fr/fr/Financements/Atelier-Numerique.htm</a> | <p>La <b>Fondation Afnic</b> pour la <b>Solidarité Numérique</b> a pour objet le soutien au développement d'un internet solidaire, la formation et la sensibilisation à ses usages, par le soutien à des initiatives locales et structurantes de solidarité numérique et à des projets de recherche portant sur le thème de la solidarité numérique. L'appel à projets vise des projets de création et d'animation d'ateliers numériques collectifs pour accompagner les personnes éloignées du numérique selon trois axes :</p> <p>Axe 1 : De prévenir les risques d'internet : exposition à des images choquantes, divulgation d'informations personnelles, cyberharcèlement, addiction, fake news... (public de parents, enfants, personnes fragiles...)</p> <p>Axe 2 : De proposer des ateliers sensibilisant aux impacts du numérique sur l'environnement, pour partager ses connaissances et savoir-faire, pour changer les comportements vers une plus grande sobriété, apprendre à réparer ensemble et favoriser le réemploi du matériel informatique (public précaire...)</p> <p>Axe 3 : De former les publics précaires et les bénévoles œuvrant pour ce public aux logiciels alternatifs accessibles financièrement dans la durée, faciles d'utilisation et accessibles hors ligne et ce quelle que soit la thématique abordée (bureautique, traitement d'images, montage vidéo etc...).</p> <p>Ces projets dont la durée ne peut excéder 1 an seront soutenus à hauteur maximale de 10 000 euros sont à destination des structures dont les <b>recettes annuelles 2021 n'excèdent pas 500 000 euros.</b></p> |

| Nom de l'appel à projets   | Structure porteuse                                    | Axes de l'AAP en mots clés                    | Structures éligibles | Calendrier                   | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|--|---|---|----------------------|------------------------------|--|--|
| <p><b>Le numérique au service d'une société plus équitable</b></p> | <p>Fondation AFNIC – Pour la solidarité numérique</p> | <p>Numérique<br/>Solidarité<br/>Inclusion</p> | <p>Associations</p>  | <p>Clôture : 12 mai 2023</p> | <p>Infos :<br/><a href="https://www.fondation-afnic.fr/fr/Financements/Numerique-Equitable.htm">https://www.fondation-afnic.fr/fr/Financements/Numerique-Equitable.htm</a></p> | <p>La <b>Fondation Afnic</b> pour la <b>Solidarité Numérique</b> a pour objet le soutien au développement d'un internet solidaire, la formation et la sensibilisation à ses usages, par le soutien à des initiatives locales et structurantes de solidarité numérique et à des projets de recherche portant sur le thème de la solidarité numérique.</p> <p>L'appel à projets "Le numérique au service d'une société plus équitable" vise des projets de création de plateforme, de logiciel, d'application numérique, animation de communauté, création d'objet connecté, aménagement ou ouverture de lieux (Fab Lab, espace de coworking, espace public numérique...), création de contenu pédagogique, de dispositif culturel multimédia, d'outillage de la médiation numérique ... des projets numériques au service d'une société plus équitable pour des publics isolés et vulnérables.</p> <p>Il n'y a qu'<b>une seule session</b> pour déposer vos dossiers.</p> |

| Nom de l'appel à projets   | Structure porteuse | Axes de l'AAP en mots clés                            | Structures éligibles         | Calendrier                 | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|--|--------------------|---|------------------------------|----------------------------|--|--|
| Favoriser l'amélioration sociale et environnementale, l'entraide, la solidarité et l'accès aux soins pour tous | Mutuale Solidarité | Amélioration sociale<br>Solidarité<br>Accès aux soins | Associations<br>Coopératives | Clôture le 31 octobre 2023 | Infos :<br><a href="https://www.mutuale.fr/images/pdf/Mutuale-Solidarite/2023_Mutuale_Solidarite_Appel_Projets_Dossier.pdf">https://www.mutuale.fr/images/pdf/Mutuale-Solidarite/2023_Mutuale_Solidarite_Appel_Projets_Dossier.pdf</a> | <p><b>La Mutuale Solidarité est un fonds de dotation créé fin 2018 par Mutuale. Cette initiative traduit sa volonté de défendre davantage le droit à la santé pour tous en accompagnant des projets qui contribuent à : l'amélioration sociale et environnementale, l'entraide et la solidarité.</b></p> <p>L'objectif de cet appel à projets est de favoriser l'amélioration sociale et environnementale, l'entraide, la solidarité et l'accès aux soins pour tous.</p> |

| Nom de l'appel à projets   | Structure porteuse         | Axes de l'AAP en mots clés  | Structures éligibles | Calendrier  | Contact & Lien internet  | A savoir...  |
|--|----------------------------|---|----------------------|---|--|--|
| <p><b>Se regarder et se parler autrement : agir contre les discriminations</b></p> | <p>Fondation de France</p> | <p>Lutte contre les discriminations</p> <p>Pouvoir d'agir</p> <p>Coopérations</p> <p>Engagement</p> | <p>Associations</p>  | <p>Prendre contact avec la fondation avant toute démarche</p> | <p>Pour proposer un projet il est obligatoire de contacter l'équipe de la FDF. Aucune demande ne pourra pas être déposée sans un échange en amont. Pour 2023, deux sessions de sélection sont prévues.</p> <p>Les dates limites de dépôt des demandes de soutien sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> session : 3 mars à 17h</li> <li>• 2<sup>e</sup> session : 22 août à 17h</li> </ul> <p>Mail : <a href="mailto:projets@fdf.org">projets@fdf.org</a></p> | <p>La Fondation de France souhaite contribuer à une meilleure connaissance des discriminations et au changement des regards et des représentations, s'engager aux côtés des acteurs qui renforcent le pouvoir d'agir des personnes discriminées et faciliter la coopération des différentes parties prenantes.</p> |

| Nom de l'appel à projets | Structure porteuse | Axes de l'AAP en mots clés | Structures éligibles | Calendrier | Contact & Lien internet | A savoir... |
|--------------------------|--------------------|----------------------------|----------------------|------------|-------------------------|-------------|
|                          |                    |                            |                      |            |                         |             |